

AXWAY HOLDING

Comptes individuels 2011

Sommaire

Bilan

Compte de résultat

Annexe aux comptes individuels

- 1/Faits majeurs, relations intra-groupe, principes comptables et méthodes d'évaluation
- 2/Notes relatives au bilan
- 3/ Notes relatives au compte de résultat
- 4/ Autres informations
- 5/ Evénements postérieurs à la clôture

BILAN

Actif (en euros)	2011	2010
Actif immobilisé		
■ Immobilisations incorporelles	-	-
■ Immobilisations corporelles	-	-
■ Immobilisations financières	-	-
Total de l'actif immobilisé	-	-
Actif circulant		
■ Stocks et en cours	-	-
■ Clients et comptes rattachés	-	-
■ Autres créances et comptes de régularisation	523	-
■ Valeurs mobilières de placement	-	-
■ Disponibilités	33 734	37 237
Total de l'actif circulant	34 257	37 237
TOTAL DEL'ACTIF	34 257	37 237
Passif (en euros)	2011	2010
Capitaux propres		
■ Capital	37 000	37 000
■ Primes et Réserves	6	6
■ Report à Nouveau	-3 898	-
■ Résultat	-1 721	-3 898
Total des capitaux propres	31 387	33 108
Provisions pour risques et charges	-	-
Dettes		
■ Emprunts et dettes financières	-	-
■ Fournisseurs et comptes rattachés	2 870	1 200
■ Dettes fiscales et sociales	-	-
■ Autres dettes et comptes de régularisation	-	2 929
Total des dettes	2 870	4 129
TOTAL DU PASSIF	34 257	37 237

COMPTE DE RESULTAT

<i>(En Euros)</i>	2011	2010
Chiffre d'affaires net	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-
Total des produits d'exploitation	-	-
Achats consommés	-	-
Charges de personnel	-	-
Autres charges d'exploitation	1 721	3 121
Impôts et taxes	-	822
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Total des charges d'exploitation	1 721	3 943
Résultat d'exploitation	-1 721	-3 943
Produits financiers	-	49
Charges financières	-	4
Résultat courant avant impôts	-1 721	-3 898
Charges et produits exceptionnels	-	-
Participation des salariés	-	-
Impôts sur les résultats	-	-
RESULTAT NET	-1 721	-3 898

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS

1. FAITS MAJEURS

Néant

2. NOTES RELATIVES AU BILAN

2.1. Capital social

Le capital social d'Axway Holding s'élève au 31 décembre 2011 à 37.000€. Il est composé de 3.700 actions d'une valeur nominale de 10€.

2.2. Tableau de variation des capitaux propres

(en euros)	Capital	Réserve légal	Autres Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Total
Situation au 01/01/2011	37 000	-	6	-	-3 898	33 107
Affectation du résultat 2010	-	-	-	-3 898	3 898	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-1 721	-1 721
Situation au 31 décembre 2011	37 000	-	6	-3 898	-1 721	31 386

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Néant.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

4.1.1. Créances

(en euros)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus
Actif immobilisé			
■ Autres immobilisations financières	-	-	-
Actif circulant			
■ Clients douteux ou litigieux	-	-	-
■ Autres créances clients	523	523	-
■ Personnel et comptes rattachés	-	-	-
■ Organismes sociaux	-	-	-
■ Etat et autres collectivités publiques	-	-	-
- Impôts sur les bénéfices	-	-	-
- Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
- Autres impôts, taxes et assimilés	-	-	-
■ Groupe et associés	-	-	-
■ Débiteurs divers	-	-	-
■ Charges constatées d'avance	-	-	-
Total	523	523	-

4.1.2. Dettes

<i>(En euros)</i>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus
■ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits			
- A 2 ans maximum à l'origine	-	-	-
- A plus de 2 ans à l'origine	-	-	-
■ Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
■ Fournisseurs et comptes rattachés	2 870	2 870	-
■ Personnel et comptes rattachés	-	-	-
■ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
■ Etat et autres collectivités publiques	-	-	-
- Impôts sur les bénéfices	-	-	-
- Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
- Autres impôts, taxes et assimilés	-	-	-
■ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
■ Groupe et associés	-	-	-
■ Autres dettes	-	-	-
■ Produits constatés d'avance	-	-	-
Dettes	2 870	2 870	-

4.2. Produits à recevoir et charges à payer

<i>(en euros)</i>	
Produits à recevoir	
■ Fournisseurs - Avoirs à recevoir	-
■ Clients et comptes rattachés	-
■ Créances fiscales et sociales	-
■ Autres créances	-
Total	-
Charges à payer	
■ Intérêts courus	-
■ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 870
■ Clients - Avoirs à établir	-
■ Dettes fiscales et sociales	-
■ Autres dettes	-
Total	2 870

5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

AXWAY HOLDING
Société Anonyme
au capital de 37 000 euros
Siège social : PAE Les Glaisins
74940 ANNECY LE VIEUX
450 792 999 RCS Annecy

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN VUE DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 26 MARS 2012

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Nous soumettons également à votre vote la nomination de nouveaux administrateurs, la reconstitution des capitaux propres ainsi que les projets de modifications du capital social et des statuts présentés ci-après.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2011, la Société n'a connu aucune activité.

Les charges qui s'élèvent à 1 721 euros représentent les seuls frais de fonctionnement et correspondent au résultat net de l'exercice.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Dans le cadre d'un projet global visant à prendre une position majeure sur le marché international de l'édition de progiciels bancaires, Axway Holding, filiale à 100 % de la société Sopra Group, devrait recevoir de celle-ci, dans le cadre d'un apport partiel d'actif, l'intégralité des actifs liés à sa branche complète et autonome de l'activité de progiciels bancaires « *EVOLAN* ».

Préalablement, Axway Holding devrait acquérir une participation majoritaire dans le groupe belge Callataÿ & Wouters, notamment éditeur du logiciel de gestion bancaire « Thaler » utilisé dans plus de 40 banques et dans 15 pays différents.

- Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

En l'absence d'activité de la Société, nous n'avons rien de particulier à déclarer à ce titre.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2011, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

- Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Au cours de l'exercice, notre Société n'a pas réalisé de progrès significatif ni rencontré de difficulté.

- Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires (art L.223-26 et L.225-100 alinéa 3 et 5 c.com)

Nous n'avons rien de particulier à signaler à ce titre.

- Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée (art L.223-26 et L.225-100 alinéa 4 c.com) :

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas été confrontée à des risques et incertitudes particuliers.

- Objectifs et politique de la Société en matière de gestion des risques financiers et exposition de la Société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie (art L.223-26 et L.225-100 alinéa 6 c.com) :

Nous n'avons rien de particulier à signaler à ce titre.

II. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre Société ne détient aucune participation ou filiale.

- Prises de participation ou prises de contrôle.

Nous vous signalons qu'au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pris aucune participation.

- Sociétés contrôlées possédant une participation au capital de la Société.

Notre Société ne contrôle actuellement aucune société détenant une participation dans son capital.

- Actions d'autocontrôle.

Nous n'avons rien à signaler à ce titre.

- Régularisation de participations croisées.

Aucune participation croisée n'existant, il n'y a pas lieu de procéder à une quelconque régularisation en application de l'article R 233-19 du Code de commerce.

III. ACTIONNARIAT SALARIE

En l'absence de personnel salarié, nous n'avons rien de particulier à signaler.

IV. RESULTATS - AFFECTATION

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter la perte de l'exercice de -1 721 euros en totalité au compte "Report à nouveau".

Compte tenu de cette affectation, le compte Report à nouveau serait porté à -5 619 euros et les capitaux propres de la Société seraient de 31 387 euros.

- Distributions au cours des trois derniers exercices :

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

V. DOCUMENTS JOINTS AU RAPPORT DE GESTION

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

- Tableau et rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital (ordonnance n° 2004-604 du 24 juin 2004)

L'assemblée générale n'ayant accordé aucune délégation de compétence ni de pouvoir au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce, il n'y a pas lieu de joindre au présent rapport ni le tableau desdites délégations visé à l'article L. 225-100 al.4 du Code de

commerce, ni le rapport complémentaire afférent à leur usage visé à l'article L. 225-129-5 du même Code.

VI. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

VII. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons, en annexe, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux.

- Rémunération des mandataires sociaux

De même conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que les administrateurs n'ont perçu aucune rémunération de la Société.

Par ailleurs, Axway Holding étant contrôlée au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce par la société Sopra Group, nous vous informons du montant des rémunérations, avantages et engagements de toutes natures au titre de l'exercice 2011 pour Monsieur Pierre PASQUIER au titre du mandat qu'il exerce au sein de Sopra Group.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Pierre Pasquier, Président-Directeur Général de Sopra Group

	2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice	560 426 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-
TOTAL	560 426 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Pierre Pasquier, Président-Directeur Général de Sopra Group

	Exercice 2011	
	Montants dus en 2011	Montant versés en 2011
Rémunération fixe	350 000 €	350 000 €
Rémunération variable	192 500 €	140 000 €
Rémunération exceptionnelle	-	-
Jetons de présence	11 427 €	10 949 €
Avantages en nature	6 499 €	6 499 €
TOTAL	560 426 €	507 448 €

Tableau sur les jetons de présence dus au titre de l'exercice 2011

	2011
Pierre PASQUIER	11 427 €

- Nomination de nouveaux administrateurs

Les mandats d'administrateur de Messieurs Christophe BASTELICA, Christian CHARVIER, François LEFEBVRE et de la société Sopra Group, arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, nous vous proposons de nommer :

- Monsieur Jean-Paul BOURBON,
- Monsieur Pierre-Yves COMMANAY,
- Monsieur Pascal Leroy, et
- Monsieur Jean MOUNET,

en qualité d'administrateur, en remplacement des personnes susvisées, dont les mandats ne seraient pas renouvelés, pour une période de 6 ans qui prendrait fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- Jetons de présence.

Néant

VIII. REDUCTION DU CAPITAL PAR ABSORPTION DES PERTES

Afin d'assainir la situation financière de la Société, nous vous proposons de procéder à une réduction du capital social à hauteur de 5 620 euros par résorption des pertes.

Cette réduction serait réalisée par voie d'annulation de 562 actions existantes de 10 euros de nominal chacune.

Cette opération, qui aurait pour effet de réduire le capital à un montant inférieur au minimum légal, serait donc décidée sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à ramener le capital à un niveau au moins égal au minimum légal.

Elle ne serait définitive qu'au jour de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Dans quelques instants, il vous sera donné lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur cette opération.

IX. AUGMENTATION DU CAPITAL PAR APPORT EN NUMERAIRE

Afin de porter le capital à un montant au moins égal au minimum légal, il conviendrait, dans le prolongement de la réduction du capital visée ci-dessus, de réaliser une augmentation du capital social.

Nous vous proposons de fixer le montant de l'augmentation de capital à 5 620 euros, ce qui aurait pour effet de porter ledit capital de 31 380 euros après réduction, à 37 000 euros, par la création et l'émission de 562 actions nouvelles de 10 euros chacune de numéraire.

La Société ne disposant d'aucune réserve et ses actifs ne comportant aucune plus-value latente appréciable, l'émission se ferait au pair.

Les actions nouvelles seraient libérées intégralement lors de la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles.

Les actions nouvelles seraient créées avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2012.

Elles seraient complètement assimilées aux actions anciennes à compter de cette date et soumises à toutes les dispositions statutaires.

La souscription serait réalisée par la société Sopra Group, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, laquelle a déjà manifesté son intention de souscrire à la totalité de l'augmentation de capital.

X. MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-113 du Code de commerce, nous vous indiquons que la Société n'ayant à ce jour pas d'activité, nous n'avons pas d'informations particulières à vous communiquer sur la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours.

XI. MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Dans la perspective de (i) l'acquisition par la Société d'une participation majoritaire dans le groupe Callataÿ & Wouters et (ii) l'apport partiel d'actif par la société Sopra Group au bénéfice de la Société de la branche d'activité de progiciels bancaires « *EVOLAN* », nous vous proposons de modifier l'objet social, qui serait le suivant :

« - l'édition, la commercialisation, la distribution, l'installation et la maintenance de tous progiciels informatiques, la conception, le développement de tous logiciels informatiques, l'intégration de tous systèmes d'information, la vente de tous matériels et systèmes informatiques, et toutes les prestations de services, de formation, de conseil et d'hébergement associées ;

- *la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement ; l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;*
- *et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »*

Si vous décidez cette modification, il y aura lieu de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

XII. MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE

Toujours dans la perspective des projets d'évolution ci-dessus précisés, nous vous proposons d'adopter, comme nouvelle dénomination sociale, "SOPRA BANKING SOFTWARE".

Si vous décidez cette modification, il y aura lieu de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

XIII. MODIFICATION DES LIMITES D'AGE DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

Sauf limite d'âge fixée par les statuts, le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers des administrateurs en fonction ; de même, la limite d'âge légale du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué est fixée à 65 ans.

Nous vous proposons de modifier statutairement, les limites d'âge, comme suit :

- prévoir que le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de 75 ans ne peut être supérieur au tiers des administrateurs en fonction,
- porter à 85 ans la limite d'âge du Président du Conseil d'Administration,
- porter à 85 ans la limite d'âge du Directeur Général, et
- porter à 70 ans la limite d'âge du Directeur Général Délégué.

Si vous décidez cette modification, il y aura lieu de modifier en conséquence, les articles 11, 13 et 16 des statuts.

XIV. REFONTE DES STATUTS

Afin de mettre les statuts de la Société en harmonie avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur et la présentation des statuts des sociétés du groupe Sopra, nous vous proposons d'adopter le texte refondu des statuts qui vous est soumis.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

ANNEXES

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société
- Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux de la Société

Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société

<i>(en euros)</i>	2011	2010	2009	2008	2007
Capital en fin d'exercice					
Capital social	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000
Nombre d'actions émises	3 700	3 700	3 700	3 700	3 700
Nombre d'obligations convertibles en actions	--	--	--	--	--
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	--	--	--	--	--
Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	-1 721	-3 898	-1 254	-251	-486
Impôts sur les bénéfices	--	--	--	--	--
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	-1 721	-3 898	-1 254	-251	-486
Montant des bénéfices distribués	--	--	--	--	--
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	-0,47	-1,05	-0,34	-0,07	-0,13
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	-0,47	-1,05	-0,34	-0,07	-0,13
Dividende versé à chaque action	--	--	--	--	--
Personnel					
Nombre de salariés	--	--	--	--	--
Montant de la masse salariale	--	--	--	--	--
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres, etc.)	--	--	--	--	--

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux de la Société

1. Pierre PASQUIER

Président du Conseil d'administration

Autres mandats :

- Président Directeur Général de Sopra Group
- Président du conseil d'administration d'Axway Software
- Président Directeur Général de Sopra GMT
- Administrateur ou mandataire social de filiales ou sous-filiales étrangères de Sopra Group

2. Christophe FABRE

Directeur Général

Autres mandats :

- Directeur Général d'Axway Software
- Administrateur ou mandataire social de filiales ou sous-filiales étrangères de Sopra Group et d'Axway Software

3. Sopra Group

Administrateur représentée par Yvane BERNARD-HULIN

Autres mandats :

- Administrateur d'Axway Software

4. Christophe BASTELICA

Administrateur

Autres mandats :

- Représentant permanent de Sopra Group au Conseil d'administration d'Axway Software

5. François LEFEBVRE

Administrateur

Pas d'autre mandat

6. Christian CHARVIER

Administrateur

Pas d'autre mandat